



## Ne souhaiterais-tu pas que je t'envoie avec ce que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) m'a envoyé ? Ne laisse pas une représentation sans l'effacer, ni une tombe surélevée sans l'aplanir.

Aboû Al-Hayyâj Al-Asadî relate : « 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) m'a dit : Ne souhaiterais-tu pas que je t'envoie avec ce que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) m'a envoyé ? Ne laisse pas une représentation sans l'effacer, ni une tombe surélevée sans l'aplanir. »

[صحيح] [رواه مسلم]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) envoyait ses Compagnons [en leur ordonnant] de ne pas laisser une représentation - l'image d'un être doté d'une âme, qu'il ait un corps ou non - sans qu'ils ne l'enlèvent ou ne l'effacent. De même, qu'ils ne laissent pas une tombe surélevée sans la niveler au sol et détruire les constructions qui s'y trouvent, ou l'aplanir de sorte qu'elle ne soit pas beaucoup élevée du sol ; plutôt, qu'elle soit élevée d'environ un empan.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5934>

